

Des armes contre les sectes

Comment détecter un mouvement sectaire, reconnaître ses méthodes de recrutement ? Alors que le Parlement reprend le travail pour créer l'arme anti-sectes absolue, le député André Frédéric publie *Broyeurs de conscience*. Un livre de référence pour le grand public.

Liberté de conscience et liberté de religion permettent aux gourous de tout poil de réunir autour d'eux les personnes qui vont se muer en adeptes. De ce côté, la démocratie est par nature impuissante, car c'est d'elle-même que ces libertés nécessaires proviennent. Mais sans la faculté qu'ont ces gourous, souvent habiles à ce jeu, d'en détourner l'usage grâce à l'état de faiblesse mentale de leurs proies, pas de secte ou, en tout cas, beaucoup moins.

Une prise de conscience était survenue en Belgique à la suite du drame (74 morts entre 1994 et 1997) de l'Ordre du temple solaire, une secte menée notamment par le Belge Luc Jouret. Et la commission d'enquête parlementaire mise sur pied par la Chambre pour examiner le danger inhérent aux sectes avait introduit la toute première recommandation visant la répression de l'abus de la situation de faiblesse. C'était en 1997, a souligné mardi Henri de Cordes, président du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN), dans son intervention au Parlement. C'est que ce dernier a – enfin, puisque cela fait donc treize années que le sujet est sur la table... – repris ses travaux sur le sujet, après que le député André Frédéric (PS) eut (ré)introduit une proposition de loi permettant l'incrimination de l'abus de faiblesse et/ou la manipulation mentale.



ANDRÉ FRÉDÉRIC
Voyage utile entre pentecôtisme et scientologie, entre Père Samuel et guérisseurs.



PRISE DE CONSCIENCE Le 5 octobre 1994, le suicide collectif de 23 personnes orchestré par l'Ordre du temple solaire, à Cheiry, en Suisse.

De premières avancées avaient subi quelques critiques constructives du Conseil d'Etat et il avait été décidé de procéder à de nouvelles auditions pour affiner le texte (qui concernera également et par exemple la défense des personnes âgées). Voilà pourquoi c'était le branle-bas de combat, mardi au Parlement, entre autres avec l'audition de deux spé-

L'ABUS DE FAIBLESSE : UNE NOTION PLUS FLOUE QUE BIEN D'AUTRES CRIMES

cialistes internationaux du sujet, les Français Georges Fenech (président de la Milvudes, la mission gouvernementale française chargée de la surveillance des sectes) et Catherine Picard (présidente de l'Unadfi, l'Union nationale des associations de défense des fa-

milles et de l'individu, et co-auteur de la loi française dite About-Picard, pionnière en matière d'abus de faiblesse).

Monsieur (anti)-sectes

Au menu : les résultats concrets de cette loi exemplative dont la Belgique s'inspirera sans doute pour sa propre législation, difficile à établir dans la mesure où l'abus de faiblesse est une notion bien plus floue que la plupart des autres crimes. Bref, la « proposition Frédéric » pourrait être adoptée avant l'été. Mais ce député, devenu le « Monsieur (anti)-sectes » et qui fut président de l'ancien groupe de travail consacré au sujet par le Parlement, a été de l'avant sur un autre registre aussi.

Il publie cette semaine *Broyeurs de conscience*, un livre qui deviendra sans doute une référence, côté public. En effet, il aborde en langage clair plusieurs versants de la montagne, sous un angle toujours pédagogique. Le résultat, non dénué d'humour, vaut un bon

manuel, un vrai mode d'emploi. Les angles sont nombreux, tout comme les exemples de bon aloi. Comment détecter un mouvement sectaire, reconnaître ses méthodes de recrutement ? Quels sont les plus actifs en Belgique ? Quelle est leur histoire et quels sont les grands courants – comme le New Age en version 2012 ? Quels dangers spécifiques visent les jeunes ? Quel rôle endossent les pouvoirs publics ? André Frédéric n'évite rien, ni l'extrémisme dans les cultes reconnus, ni donc le créationnisme, ni le rôle des psychothérapeutes déjantés (il en est aussi de très sérieux), ni même le profil de leurs victimes ou la protection d'éventuels témoins ! Un voyage utile, entre pentecôtisme et scientologie, entre Père Samuel et guérisseurs, pour éviter les pièges. Un livre à mettre entre toutes les mains.

● ROLAND PLANCHAR

Broyeurs de conscience, André Frédéric, éd. Luc Pire, Bruxelles, 189 p.